

Juin 2017

Insitutionne

Rencontre avec Bertrand Galtier, nouveau Directeur général de l'agence



Une recherche Franco-marocaine pour limiter l'érosion des sols



Des initiatives en faveur de la biodiversité sur le littoral



Le Ministère de la Transition écologique et solidaire prend ses marques



Concours « Dessine-moi une mare! »: l'heure des récompenses

Cap sur nos belles plages!









édito



Bertrand Galtier - Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Poursuivons nos efforts pour protéger nos eaux littorales

Cet été encore, des milliers de personnes viendront profiter de nos belles plages, pour leurs grandes étendues de sable, leurs belles vagues, la pêche ou encore pour les magnifiques couleurs des paysages littoraux.

Consommation de coquillages, baignade, activités nautiques, la qualité des eaux de baignade et plus largement des eaux côtières et marines constitue un réel enjeu touristique, économique et environnemental. C'est à ce titre, une préoccupation majeure de l'agence et de ses partenaires locaux.

Depuis plus de 20 ans, les collectivités locales ont fait des efforts considérables pour améliorer la qualité des eaux littorales : modernisation ou construction de stations d'épuration, amélioration des réseaux de collecte des eaux usées, plus récemment maîtrise de la gestion des eaux pluviales. A l'issue de la saison balnéaire 2012, ils en ont été récompensés : plus aucune plage n'était classée en mauvaise qualité.





La baie de Somme vue du ciel par Thomas Pesquet

Mais une nouvelle directive a renforcé les exigences de qualité de l'eau afin de mieux protéger la santé des baigneurs. C'est alors que de nouveaux points sensibles sont apparus comme Le Portel, Le Crotoy, Escalles, ou encore Le Touquet-Paris-Plage, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer.

Ce constat nous incite à nous mobiliser face à de nouveaux défis pour conforter durablement nos progrès et nos actions d'amélioration. Cette ambition a été inscrite dans le Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux qui prévoit 100 % des sites de baignade en bonne qualité à l'horizon 2021.

Le palmarès 2017 laisse entrevoir des signes d'amélioration même si 4 sites demeurent en qualité insuffisante.

Les sources de pollutions sont mieux identifiées et résorbées grâce aux études des « profils de baignade ».

La mise en œuvre d'une gestion active par les communes leur permet de prendre des mesures préventives comme l'interdiction temporaire de la baignade en cas de risque pour la santé.

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit les missions des agences de l'eau à la préservation des milieux marins pour lesquels un plan d'action a été élaboré. Ce plan intègre des actions de réduction de la pollution d'origine terrestre dont la maîtrise contribuera à atteindre le bon état écologique des eaux marines. Notre dossier vous propose d'en découvrir quelques exemples.

Bonne lecture!





Cap sur nos belles plages!

Les eaux de baignade sont soumises aux dispositions de la directive européenne du 15 Février 2006 relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade. Elles concernent les baignades en mer mais aussi en eau douce : lac, rivière, ..

La directive baignade vise à mieux protéger la santé des baigneurs : elle demande une amélioration constante de la qualité de l'eau. Pour cela, des mesures sont prises pour éviter que les baigneurs ne soient exposés à des pollutions.

Sur notre littoral, la mise en œuvre de cette directive est une préoccupation constante de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie qui accompagne financièrement les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.



C'est à ce titre une politique prioritaire du Xème Programme de l'Agence de l'Eau.



La dique de Wimereux

Depuis 2013, ce sont plus de 83,8 millions d'euros de travaux qui ont été engagés dans les zones prioritaires, Financés par l'agence à hauteur de 36 millions d'euros.

La qualité des eaux de baignade s'est globalement améliorée depuis les 2 dernières décennies. Toutefois, une dizaine de sites de baignade demeure chaque année en qualité suffisante et insuffisante. Ils constituent notre priorité d'actions. Dès 2017, des investissements importants seront mobilisés pour les collectivités concernées.

On peut notamment citer la création d'un bassin de pollution de 12 600 m³ à Boulogne-sur-Mer et la reconstruction et la modernisation de la station d'épuration du Crotoy.



Une gestion active pour mieux protéger les baigneurs

La nouvelle directive accorde beaucoup d'importance à la gestion active des eaux de baignade et à l'information du public. Les responsables des sites de baignade, en règle générale les communes, peuvent ainsi procéder à la fermeture préventive temporaire pendant une durée maximum de 72 heures du site de baignade. C'est le cas en période de Fortes pluies souvent à l'origine de la pollution résultant des débordements des réseaux d'assainissement.

Les actions de l'ARS et de l'agence de l'eau auprès des gestionnaires de baignade commencent à porter leurs fruits puisque la gestion active est de plus en plus mise en pratique sur les sites de baignade de notre littoral.

Lors d'une fermeture préventive, seule la baignade est interdite. L'accès à la plage est toujours possible.



Oualité des eaux de bajanade en mer

En 2015, 2 055 zones de baignade en mer sont suivies en métropole et dans les cinq départements d'outre-mer, soit près de 10 % de l'ensemble des zones de baignade en mer en Europe. L'Observatoire National de la Mer et du Littoral publie une fiche thématique sur la qualité des eaux de baignade par territoire et son évolution d'année en année.

→ Pour en savoir plus : Les fiches thématiques de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral Qualité des eaux de baignade en mer «Etat phusique, chimique et sanitaire du milieu marin et littoral» http://www.onml.fr/onml_f/fiches/Qualite_des_eaux_de_baignade_en_mer_en_2015/baignade-2015.pdf







2017 : Un palmarès en demi-teinte

Depuis 2013, le classement de la qualité des eaux de baignade est établi par les Agences Régionales de Santé (ARS) selon des méthodes définies par la directive européenne de 2006. Le classement 2017 a été réalisé à partir des résultats des prélèvements des 4 dernières saisons estivales de 2013 à 2016.

Bonnes nouvelles!

Dans le Pas-de-Calais, les sites de baignade de Oye-Plage les Dunes et de Wimereux sont en excellente qualité.

Sur la côte picarde, la plage d'Ault centre-ville rejoint églement le cercle prisé des plages classées en qualité excellente

Sur le littoral dunkerquois, les plages de Dunkerque Malo-centre et Poste de secours sortent de la zone rouge et reviennent en qualité suffisante.

Ouelques insuffisances encore...

Les sites de baignade de Le Crotoy, Le Portel Plage, Boulogne-sur-Mer et Escalles sont une nouvelle fois en qualité insuffisante. L'étang d'Isles à Saint-Quentin affiche pour la première fois une qualité insuffisante. A contrario, les 2 plages de Bray-Dunes et celle de Calais se retrouvent en qualité suffisante alors qu'elles étaient de qualité bonne les 2 dernières années.

A l'issue de la saison balnéaire 2016, 90 % (85 % en 2015) des sites de baignade en mer du Bassin Artois-Picardie sont au moins en qualité suffisante et respectent les exigences de la directive européenne :



Où se renseigner?

→ Pour tout savoir sur la qualité de la plage de votre lieu de vacances, rendez- vous sur le site du ministère de la santé : https://baignades.sante.gouv.fr

Vous y trouverez notamment les derniers résultats d'analyse des eaux de baignade de votre plage, les classements des précédentes années ainsi que de précieux conseils pour se baigner sans risque.





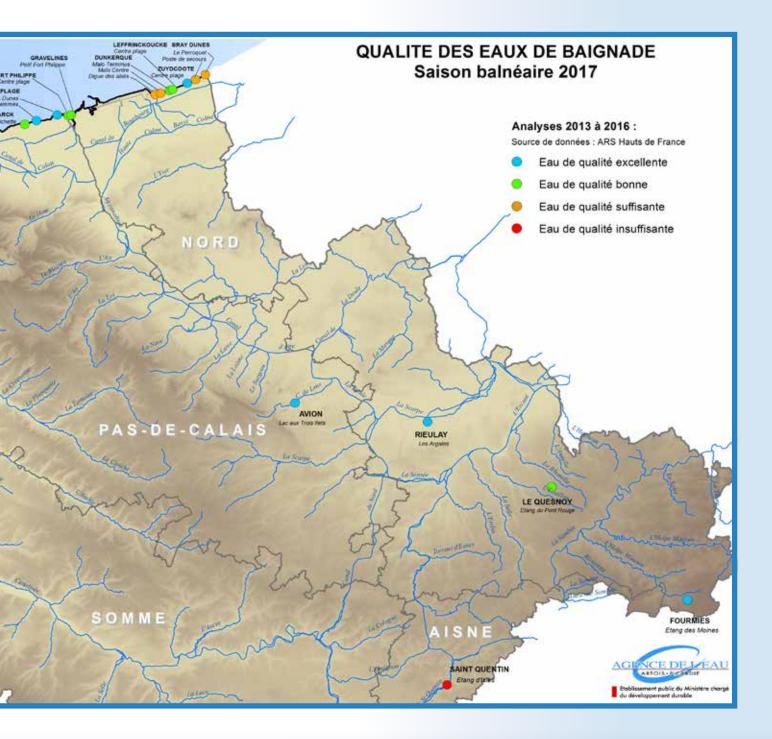
Risques de novade : un réflexe en plus, un risque en moins!

Quelles précautions prendre avant de se mettre à l'eau ? Que faire en cas d'imprévu ? Ce dépliant édité par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) vous indique les bons réflexes à adopter pour éviter tout risque de noyade.

→ http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/05_dep_noyade.pdf









Un cahier de vacances pour apprendre l'eau en s'amusant!

Enigmes, labyrinthes, coloriages, rébus, mots croisés ... permettront aux enfants de 4 à 10 ans de faire une pause sur la plage cet été tout en apprenant à respecter ce bien précieux qu'est l'eau.

→ Ce cahier de jeux est offert par l'agence de l'eau et téléchargeable sur www.eau-artois-picardie/Espace Junior Disponible gratuitement sur simple demande : contact@eau-artois-picardie.fr







Une gestion active des eaux de baignade à Dunkerque... et un nouveau rôle pour l'écluse Tixier

L'activité balnéaire constitue un véritable enjeu économique pour la ville de Dunkerque et son agglomération. C'est aussi un réel enjeu de société que ce soit pour la population permanente ou touristique, de plus en plus attentive à la qualité de son environnement et notamment à la qualité des eaux de baignade.

La saison balnéaire 2015 a été marquée par un déclassement de la qualité des eaux des plages de Dunkerque Malo Centre et Dunkerque Digue des alliés. Ce mauvais classement est essentiellement dû à la sensibilité des eaux de baignade aux événements pluvieux.



Un mécanisme de contamination complexe

Les zones de baignade sont proches de l'avant-port et du canal exutoire. Par temps de pluie, ce canal reçoit les eaux usées provenant des déversoirs d'orage du système d'assainissement urbain. Les eaux du canal exutoire sont ensuite rejetées en mer au moyen de l'écluse Tixier. Cet ensemble constitue la principale source de contamination des eaux de ces deux plages.

Dans une moindre mesure, d'autres sources de pollution sont également susceptibles de dégrader la qualité des eaux de baignade : rejets des systèmes d'assainissement du Grand Port Maritime de Dunkerque, rejets des activités de plaisance et du trafic maritime.



L'écluse Tixier : un ouvrage stratégique pour le Dunkerquois

L'écluse Tixier est un ouvrage stratégique pour le Dunkerquois et le delta de l'Aa car il permet l'évacuation des eaux d'une partie du territoire des wateringues.



La plage de Dunkerque

La ville de Dunkerque, l'Institution intercommunale des wateringues, la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Grand Port Maritime de Dunkerque, se sont accordés pour mettre en place une gestion active des eaux de baignade avant la saison balnéaire 2016.

Ainsi, un protocole de gestion dynamique de l'écluse permet de vider le canal exutoire à des moments qui n'impactent pas la qualité de l'eau.

Les baignades restent cependant vulnérables à des épisodes de contamination. En effet, lors de précipitations importantes, l'écluse Tixier doit évacuer les eaux à la mer afin d'éviter les inondations. Par voie de conséquence les flux de pollution provenant du rejet du canal exutoire sont susceptibles d'impacter significativement les eaux de baignade.



Une surveillance omniprésente

En complément du suivi quotidien des conditions météo-océaniques et du fonctionnement du système d'assainissement, la ville de Dunkerque effectue des analyses rapides permettant de déterminer les niveaux

de contamination et de procéder en cas de doute à des fermetures préventives de la baignade. Grâce à ce dispositif et à la réussite des travaux de réduction des rejets, les baignades de Dunkerque ont retrouvé une qualité au moins « suffisante » à l'issue de la surveillance 2016.

Un programme d'actions pour améliorer la qualité environnementale du port

Le Grand Port Maritime
de Dunkerque et l'agence de l'eau
se sont associés pour la mise en
œuvre d'un programme d'actions
en faveur de la réduction des
pollutions et de la gestion des
milieux aquatiques. Cette démarche
a mobilisé plus de 6 millions d'euros
de travaux financés par l'agence
à hauteur de 1,8 millions d'euros.
Ce programme s'articule
notamment autour de la mise en
conformité de l'assainissement et
de la restauration et la gestion
des milieux aquatiques.





Agir pour les points sensibles de notre littoral

Chaque année, quelques plages de notre littoral sont classées en qualité « insuffisante ». La reconquête de la qualité des eaux de baignade de ces sites est une priorité absolue pour l'agence de l'eau.

La révision des profils de baignade des sites concernés a permis de faire un bilan des actions engagées depuis 2011, date d'élaboration des premiers profils, d'identifier les sources de pollution résiduelles et d'établir un nouveau programme d'actions. Elle s'accompagne de propositions de « gestion active » des eaux de baignade qui prévoient l'interdiction temporaire de la baignade en cas de risque pour la santé des baigneurs.



Escolles

Ce petit village de 300 habitants niché au pied du Cap Blanc-Nez voit sa population triplée l'été. Depuis 3 saisons balnéaires,

les eaux de baignade sont classées en qualité insuffisante.

L'exutoire des eaux pluviales aboutissant directement à la plage constitue la principale source de pollution.

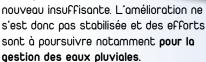
Des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement des particuliers permettront d'identifier les anomalies de branchements, à l'origine de la contamination bactérienne du réseau pluvial.

La commune prévoit aussi la mise en place d'un portique interdisant l'accès des campings cars au parking de la plage. Cet équipement diminuera le risque de mauvaises pratiques de vidange des eaux noires dans le réseau pluvial.



Le Portel Plage

En 2016, Le Portel Plage affichait une qualité suffisante. Cette année, la qualité de l'eau de baignade est à



Après la mise en service en 2017 d'un premier bassin de pollution de 715 m³ construit en centre-ville, la Ville a engagé les études d'un **second bassin** d'une capacité de l'ordre de 3 000 m³ et du projet de déconnexion du système d'assainissement des eaux pluviales provenant d'une zone naturelle et agricole.



Les travaux devraient démarrer à l'automne 2017.

Des actions de suppression des rejets devront être entreprises sur le bassin versant de la Liane.



Le Crotoy

Les eaux de
baignade sont
soumises à
l'influence de
plusieurs cours
d'eau qui trouvent
leur exutoire dans



la baie. Elles subissent en outre l'impact des rejets pluviaux de la commune.

La révision du profil de baignade a mis en évidence une nécessaire mobilisation des collectivités voisines pour maîtriser la pollution diffuse issue de l'assainissement non collectif et aux conditions d'assainissement dans les campings.

Les travaux de modernisation de la station d'épuration du Crotou sont évalués à 5 millions d'euros. Ce chantier devrait démarrer très prochainement. La commune poursuit également les travaux de gestion des eaux pluviales par la mise en œuvre de techniques alternatives.

Par ailleurs, des dispositions de gestion du pâturage des moutons de prés salés ont été prises en concertation avec les éleveurs afin d'éviter les pollutions par les déjections animales, notamment lors des fortes marées.



Boulognesur-Mer

La baignade de Boulogne-sur-Mer subit l'influence de plusieurs facteurs dont la mauvaise qualité de la Liane



et les rejets des déversoirs d'orage de l'agglomération boulonnaise dans l'avantport.

Les travaux récents de suppression de certains rejets directs dans la Liane, de déconnexion des eaux pluviales ou de mise aux normes de la station d'épuration d'Isques tendent à améliorer légèrement la qualité des eaux de baignade.

Toutefois, aucune amélioration notable et durable ne pourra s'entrevoir sans la réalisation d'un bassin de pollution de 12 600 m³ en centre-ville de Boulogne-sur-mer. Le coût du projet s'élève à environ 15 Millions d'euros HT.







L'agence s'engage pour nos plages

Depuis 2013, l'amélioration de la qualité des eaux de baignade a mobilisé près de 84 millions d'euros de travaux financés par l'agence à hauteur de 36 millions d'euros.

Les travaux d'extension et de modernisation de stations d'épuration ainsi que les travaux d'amélioration des réseaux de collecte représentent les 2/3 des aides de l'agence.

Mais la lutte contre les pollutions diffuses liées à l'assainissement non

Les aides financières de l'Agence de l'eau en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux de baignade (période 2013-2016)

3%

assainissement non collectif (2,1MC)

assainissement non collectif (2,1MC)

assainissement non collectif (2,1MC)

eaux temps de pluie (2,4 MC)

extension réseaux collecte (7,3 MC)

amélioration réseaux collecte (11,4 MC)

raccordement au réseau public de collecte (1,2 MC)

collectif constitue également un axe important dans les opérations de reconquête de la qualité des eaux de baignade : ce sont ainsi près de 530 installations d'assainissement non collectif qui ont été mises en conformité avec une subvention de l'agence de l'eau de 2,1 millions d'euros.

Par ailleurs, la gestion des eaux de temps de pluie est un enjeu majeur pour l'amélioration durable de la qualité des eaux de baignade. En effet, les évènements pluviaux coïncident très souvent avec des épisodes de contamination des eaux de baignade par débordements des réseaux

d'assainissement. L'évolution du contexte réglementaire* incitera immanquablement les collectivités à mettre en œuvre des actions permettant de mieux maitriser les rejets par temps de pluie. Par exemple, l'utilisation des techniques alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel permet de gérer les eaux de pluie par infiltration, sur place. Cette pratique doit être privilégiée chaque fois qu'elle est techniquement et économiquement possible. A défaut, la construction de bassins de pollution est à prévoir. Ces bassins permettent en effet de stocker la pollution durant l'épisode pluvieux avant son traitement par la station d'épuration.

Une aide exceptionnelle pour le Calaisis

Dans le contexte de crise migratoire qui affecte l'Europe, le territoire du Calaisis subit un impact économique et social très fort qui aggrave la situation de l'emploi, notamment dans l'industrie.

C'est pourquoi le 13 novembre 2015, aux côtés de la Ville de Calais et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, l'Etat, le Conseil Régional des Hauts-de-France et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ont signé un contrat de développement territorial pour Calais et le Calaisis.

C'est dans ce cadre que le 14 octobre 2016, le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a décidé d'apporter une aide exceptionnelle de 5,7 millions d'euros en faveur de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers pour des investissements portant sur l'amélioration des stations d'épuration de Calais Monod, Calais Toul et Sangatte. Cette aide concerne notamment la désinfection des eaux traitées avant rejet à la mer, et la création de 4 bassins de pollution afin de mieux gérer la pollution par temps de pluie.

Les travaux devraient contribuer à améliarer la qualité des eaux de baisande.

Les travaux devraient contribuer à améliorer la qualité des eaux de baignade de la plage de Calais qui, à l'issue de la saison balnéaire 2016, s'est vue rétrogradée en qualité suffisante.



Le dispositif d'accompagnement financier de l'agence de l'eau a été complété fin 2016 par une subvention exceptionnelle de 1,5 million d'euros pour des opérations dans le domaine de l'eau potable.



La fonction touristique des territoires

Cette publication étudie les pressions environnementales exercées par le tourisme en France dans les territoires soumis à de fortes variations démographiques comme c'est le cas sur notre littoral. Elle propose des pistes de tourisme durable et écologique mises en œuvre afin d'atténuer ces impacts.

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer - Mars 2017





Vers le bon état écologique du milieu marin

La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) de juin 2008 établit un cadre d'action communautaire pour le milieu marin. Elle prévoit que chaque État membre élabore une stratégie en vue de l'atteinte du bon état écologique en 2020 et s'accompagne de programmes de surveillance d'une durée de 6 ans. Ces programmes visent à mesurer et évaluer les progrès pour toutes les régions marines, dont la sous-région marine Manche - Mer du Nord, qui nous concerne.

Chaque programme comporte 13 thématiques: oiseaux, mammifères marins et tortues, poissons et céphalopodes, habitats benthiques et intégrité des fonds, habitats pélagiques, espèces non indigènes, espèces commerciales, eutrophisation, changements hydrographiques, contaminants, espèces sanitaires, déchets, et bruit. Ces programmes s'appuient sur un bilan de l'existant réalisé afin de définir ce qui pouvait être maintenu en l'état, ce qui devait évoluer, et ce qui devait être créé pour satisfaire aux exigences de la DCSMM.

Depuis le 8 août 2016, avec la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le périmètre d'intervention des agences a été étendu au milieu marin. Il s'agit avant tout d'un prolongement de l'existant avec des ajouts de paramètres d'analyse, des évolutions de fréquences des mesures et une extension des suivis vers le large.

C'est notamment le cas des suivis physico-chimiques dont l'azote et le phosphore, de l'eutrophisation responsable de la présence d'algues, mais aussi des suivis benthiques qui concernent la macrofaune invertébrée et les macroalgues. Parmi les extensions, figure le suivi des poissons et des céphalopodes en milieu côtier que les agences effectuent déjà pour les baies et les estuaires.

Les discussions se poursuivent entre le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence Française de la Biodiversité, et les agences de l'eau pour finaliser le rôle de chaque partenaire sur l'organisation et le financement des suivis.

De la haute fréquence pour accéder au côté obscur de l'eau...

Au titre des programmes « habitats pélagiques » et « Eutrophisation » sont prévus des suivis physico-chimiques et algologiques à l'aide de dispositifs instrumentés automatiques autonomes embarqués à bord de navires océanographiques ou mêmes de navires d'opportunités, par exemple les ferries, de type ferry boat. Ces dispositifs permettent d'étendre vers le large les programmes d'observation existant tout en augmentant la résolution spatiale et temporelle des observations. Ils

favorisent le suivi dans le temps de la qualité de l'eau en un point fixe ou la qualité d'une masse d'eau en mouvement. Ils permettent dans tous les cas via des mesures à haute fréquence (quelques minutes entre deux séries de mesures) de mieux prendre en compte des phénomènes extrêmes, fugaces, potentiellement très structurants pour le fonctionnement des écosystèmes, auxquels la mesure ponctuelle telle que pratiquée jusqu'à présent ne donne pas accès.





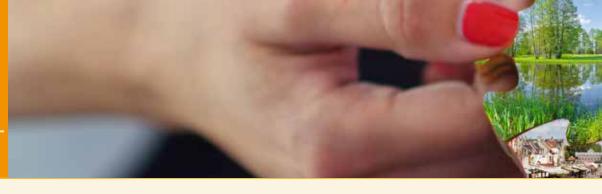
Pour un bon état écologique du milieu marin

La Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin conduit les États membres de l'Union européenne à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités humaines sur le milieu marin afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique de ce milieu au plus tard en 2020. De la définition à la mise en œuvre, cette brochure réalisée par le ministère de l'Ecologie vous propose d'en savoir plus sur les dispositions de la directive transposée en droit français. Plus proche de notre territoire, la Direction inter-régionale de la mer Manche Est-Mer du Nord vous invite à consulter l'évaluation initiale des eaux marines, le programme de surveillance, les objectifs environnementaux et indicateurs associés pour la sous-région marine Manche Mer du Nord. http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/plan-d-action-pour-le-milieu-marin-pamm-r10.html





INSTITUTIONNEL





Rencontre avec Bertrand Galtier, nouveau Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



Votre parcours professionnel vous a permis d'avoir une connaissance de l'eau dans des secteurs géographiques diversifiés, des univers institutionnels différents. Quel est votre regard sur l'eau maintenant que vous êtes Directeur Général de l'agence de l'eau?

Au travers du thème de l'eau, on touche une multitude de dimensions essentielles à la vie de nos sociétés: la santé, l'alimentation, l'agriculture, l'énergie, l'industrie, la richesse de la biodiversité, pour ne citer que quelques-uns des enjeux. Et par ailleurs, la force du modèle des agences de l'eau est reconnue. La gestion par bassin, le dispositif financier, l'implication étroite des acteurs du territoire en constituent l'armature.

Ainsi, je prends les rênes de l'agence de l'eau avec une forte conviction sur le sens de notre action et la pertinence de cet outil. Et je souhaite également que tous les agents de l'établissement trouvent dans leur travail un plein épanouissement professionnel.



Quels sont les grands enjeux de l'eau sur notre territoire pour les toutes prochaines années?

Les prochaines années sont importantes pour l'avenir de l'eau. Elles le sont aussi pour la vie de notre établissement dans un contexte de changements importants.

Tout d'abord, notre 10ème programme arrivera à son terme le 21 décembre 2018. Il sera suivi du 11ème programme qui prendra effet en 2019 pour une durée de 6 ans. C'est un chantier très important qu'il nous faut construire collectivement avec nos instances de bassin dès à présent. Les grandes problématiques concernent notamment la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la gestion des eaux pluviales et la protection du littoral et du milieu marin... Par ailleurs, la réorganisation territoriale concerne un grand nombre de

collectivités, dont les responsabilités dans le domaine de l'eau sont profondément modifiées. Pour les accompagner, fin 2017, une Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau proposera les principes de cette réorganisation. Cette démarche est pilotée par le Préfet en partenariat avec l'agence. Enfin nos cours d'eau devront aussi être au rendez-vous des échéances de bon état de l'eau fixées par l'Europe dès 2021.



Quel impact auront ces enjeux sur la vie de l'agence?

L'élaboration du 11ème programme et sa mise en œuvre mobiliseront l'ensemble des services de l'agence. A nos missions historiques qui s'inscriront dans ce plan d'action, s'ajoutent de nouvelles compétences apportées par la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'élargissement du champ d'intervention des agences dans le domaine de la biodiversité et de la mer demandera des mouens dédiés.

Mais dans le contexte de réduction des effectifs que nous connaissons, il nous faut dans le même temps adapter nos méthodes de travail. Former nos personnels à de nouveaux métiers, mutualiser des outils ou des procédures avec d'autres agences de l'eau sont quelques pistes de réflexion visant à mieux répondre aux défis de demain.

Diplômé de l'Ecole polytechnique et Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Bertrand Galtier a exercé ses fonctions – en France mais aussi à l'étranger, notamment en Afrique et en Asie- au sein de différentes institutions publiques dont le Ministère de l'environnement et celui de la Coopération. Directeur de la Direction

de l'Aménagement et du Logement à la Réunion, puis Directeur du Parc National des Ecrins, il a ensuite intégré le cabinet de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité au sein du précédent gouvernement. Bertrand Galtier a pris ses Fonctions de Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie le 2 mai 2017.



Les données clés de la mer et du littoral - Synthèse des fiches thématiques de l'Observatoire

Ce document traite du littoral et des eaux marines françaises, en métropole et en outre-mer. Il regroupe les synthèses des fiches thématiques rédigées par le Service de l'Observation et des Statistiques du ministère de l'Écologie, l'Ifremer, l'Agence des aires marines protégées et le Cerema dans le cadre de l'Observatoire national de la mer et du littoral. Chaque fiche propose des informations nationales et déclinées par territoires, largement illustrées de graphiques et de cartes.

→ http://www.onml.fr/uploads/media/document.pdf





Regard de la jeunesse sur la Baie de Somme

Du 9 au 14 avril 2017, Gérard Montassine, membre du Comité de bassin collège des usagers professionnels (pêche maritime) et le Parlement des jeunes de l'eau (PJE) accueillaient une délégation du Parlement de la jeunesse bulgare pour l'eau pour une troisième école écologique sur le thème du changement climatique.

Après le littoral dunkerquois, puis le Lac Atanassovsko en Bulgarie, les jeunes parlementaires se sont retrouvés en **Baie de Somme** autour du thème :

«L'ensablement, l'érosion, les submersions marines et le changement climatique... comment concilier les différents enjeux de la Baie de Somme?»

Les participants se sont préparés en travaillant une thématique de leur choix et en réalisant des interviews d'acteurs. Le programme de la semaine a permis de compléter les informations et de croiser les regards des jeunes sur les perspectives de la Baie face aux phénomènes naturels et au changement climatique.

La contribution des jeunes parlementaires sera présentée au Comité de bassin du 30 juin 2017.

En voici quelques temps forts:

« La Baie de Somme présente des caractéristiques territoriales uniques, ce qui amène une grande richesse de la faune et de la Flore... Ces caractéristiques ont permis à de nombreuses activités économiques de s'implanter. Les enjeux sont très forts...

Dans un contexte de réchauffement climatique, les phénomènes naturels sont bouleversés : l'érosion, les habitations construites trop près des falaises, les marées et la submersion marine...

L'avis de la jeunesse est unanime :

« Laissons la nature reprendre ses droits. Ce n'est pas à elle de s'adapter à l'activité humaine, mais à l'activité humaine de s'adapter à elle, pour la préserver et pour préserver les Hommes. Nous devons changer culturellement notre façon de penser en ce qui concerne l'environnement, et l'Etat peut fortement inciter à cela. Plutôt que de guérir, il faut prévenir, passons du curatif au préventif!».

Victor, Maëlis et Charlotte avec l'aide de la délégation bulgare et de Mattéo, Wynona, Nathan, Calixte, Vassili, Romain, Fabien, Thomas, Corentin, Sophie, Alan, Aline.

→ Retrouvez sur la page Facebook du PJE, la pièce de théâtre dans laquelle on peut voir un élu confronté à des défenseurs de la nature, des touristes et des promoteurs! Ceci est une fiction...

Merci aux professeurs du lycée agricole de Dunkerque : Christelle Cousin et Arnaud Debiève pour la mise en scène et un grand merci à la Mairie de Saint-Valèry, à la Maison de la Baie de Somme, à Véronique Deilly (mairie de Saint-Valéry), Sébastien Roche, (Association Traversée de la baie) Thierry Ruellet (Gemel), Philippe Caruette (Parc du Marquenterre), Gérard Montassine (Comité Régional Nord-Pas-de-Calais/Picardie des Pêches Maritimes et des Élevages Marins) pour avoir transmis leur savoir à la jeunesse pour l'eau.



Les jeunes parlementaires sur la plage de Cayeux-sur-Mer



Sports de nature : Les pratiques durables qui préservent l'environnement littoral et marin

Adeptes de sports nautiques ? Cette brochure éditée par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, vous donne quelques recommandations pour pratiquer votre activité tout en préservant la nature, et plus particulièrement les sites sensibles ou protégés.





LIBRE PAROLE





Etudiante en deuxième année de doctorat au Maroc, Wafae Naouim prépare une thèse en environnement à l'université Ibn Tofail de Kénitra au Maroc.



L'agence de l'eau vous accueille pour 6 mois, dans le cadre de votre stage de fin d'études. Pourquoi ce choix?

C'est un choix qui s'est imposé naturellement. Lors de la dernière conférence sur le climat, la COP 22 qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Agence du bassin Hydraulique Oued Sebou ont signé un accord de coopération. Cet accord comporte un volet « jeunesse pour l'eau » impliquant des actions communes entre les jeunes représentants du fleuve Sebou, dont je fais partie, et les jeunes parlementaires de l'Escaut. C'est aussi dans ce cadre, que je suis présidente de l'Association Jeunesse, Nature et Patrimoine, une association portée par l'université Ibn Tofail au Maroc.



Quelques mots d'explication sur votre sujet de stage?

Je travaille sur la modélisation de l'érosion hydrique, un sujet préoccupant pour nos deux pays, son objectif étant de quantifier l'état de dégradation des sols dans le bassin Artois Picardie.

L'érosion est un phénomène naturel de dégradation des sols par entraînement de particules de terre. Cette action résulte de la combinaison de plusieurs facteurs naturels et peut être aggravée par l'action de l'homme.



Le fleuve Oued Sebou

L'érosion entraîne par voie de conséquence, une augmentation des substances polluantes dans les cours d'eau : des polluants que l'on retrouve de ce fait dans la mer.

En parallèle, j'étudie les flux de pollution dans les cours d'eau notamment l'azote, le phosphore, la silice. Ces « nutriments » proviennent des activités humaines : agriculture, industries, particuliers... Ils créent un déséquilibre des écosystèmes et sont à l'origine de la présence d'algues vertes dans les cours d'eau que l'on appelle aussi l'eutrophisation.



Quelle est votre méthode de travail?

Je travaille avec le « modèle empirique de perte en terre de Wischmeier et Smith (RUSEL) ». Cette méthode apporte une information sur les zones où l'érosion des sols est très importante et sur leur localisation. Elle permet ainsi de déterminer les zones prioritaires aux interventions de lutte anti-érosives. En ce qui concerne les flux de pollution à la mer, je m'appuie sur une étude déjà

réalisée sur ce sujet entre 2010 et 2014. Mais je compte proposer une méthode reposant sur la modélisation.



Une première pierre à l'accord de coopération?

Oui, bien sûr. Les résultats de mon travail pourront se transposer à l'état de nos cours d'eau au Maroc. Comme en France, notre pays a sa loi sur l'eau (n°36-15). C'est un outil d'orientation vers le développement durable. Il existe chez nous non seulement le principe du pollueur-payeur, mais aussi celui de préleveur-payeur. Comme en France, des agences de bassin sont responsables de la ressource en eau à l'échelle du bassin hydrographique. La dépollution de l'Oued Sebou est une priorité nationale qui passe par l'épuration des eaux usées, avant rejet au milieu naturel.

Cette expérience me permet aussi de connaître le fonctionnement interne d'une agence de l'eau et ses missions ainsi que le rôle et l'importance de l'intégration de la jeunesse dans la politique de l'eau.



Les éco-gestes en mer

En mer comme sur terre, les déchets et les substances polluantes peuvent nuire à la vie ou au développement de nombreuses espèces, y compris l'être humain. Lorsque vous pratiquez votre activité sur le littoral ou en mer, adoptez les bonnes pratiques ... Ce petit guide édité par le Ministère de l'Ecologie vous aide à mieux protéger l'environnement marin.

→ http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Les écogestes en mer.pdf





REGARDS SUR...



Des initiatives en faveur de la biodiversité sur le littoral

Fin 2016, l'agence de l'eau lançait un appel à projets à projets « initiatives en faveur de la biodiversité ». Un succès puisque dans le cadre des projets de communication, 43 projets ont été présentés par 35 structures différentes, qu'elles soient associatives, privées ou publiques.

Festival, journées techniques thématiques, conception d'outils de communication, programme de sensibilisation...autant de projets menés en 2017 sur le thème de la biodiversité en général, les milieux aquatiques, les zones humides, les eaux pluviales, l'agriculture, et la biodiversité marine et littorale!

L'occasion dans ce numéro d'évoquer les projets en lien avec la mer :

- > Une campagne de sensibilisation des plaisanciers et habitants du littoral à l'importance de la qualité de l'eau et à la biodiversité du littoral en lien avec leurs activités de loisirs par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Val d'Authie,
- > Une campagne de sensibilisation à l'environnement des berges de la Liane au travers de la réalisation de panneaux pédagogiques par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais,
- > Le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil (GDEAM) souhaite mettre en œuvre un programme de découverte de la biodiversité sur le littoral du Pas-de-Calais pendant la période estivale 2017 et l'édition de deux brochures dédiées

- aux grands échassiers blancs et aux phoques sur le littoral Canche et Authie,
- › Nausicaa, Centre National de la Mer à Boulogne-sur-Mer, propose la conception d'un nouvel espace pédagogique; des nouvelles salles d'animation pédagogiques équipées d'outils innovants pour sensibiliser le public sur la biodiversité marine et littorale.

Vous souhaitez en savoir plus? Découvrir les autres projets nés de cet appel à projets?

→ Consultez notre site internet www.eau-artois-picardie.Fr



Le Parc du Marquenterre



La biodiversité marine s'invite dans le Contre-Courant Junior n°42

Les océans pourraient abriter près de 1,5 millions d'espèces. Partez à leur découverte avec ce nouveau numéro de Contre-Courant Junior consacré à la biodiversité marine

→ http://www.eau-artois-picardie.fr/sites/default/files/ccj42_2017.pdf





ÉVÉNEMENTS



Nouveau ministre, nouvelle appellation, nouvelles attributions... le Ministère de la Transition écologique et solidaire prend ses marques...



Le 17 mai 2017, Nicolas Hulot a été nommé ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire dans le gouvernement

d'Édouard Philippe. Chargé de mettre en œuvre l'ensemble des politiques du Gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement, ce ministère veille à leur évaluation environnementale.

Ce ministère met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique. A ce titre, il conduit les négociations européennes et internationales sur le climat en concertation avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il contribue à la mise en œuvre de la politique de développement de l'économie sociale et solidaire. Il participe au développement de l'éducation et de l'information des citoyens en matière d'environnement.

Notons que dans le domaine de l'eau, ce ministère élabore et coordonne la politique de l'eau et de la protection de la biodiversité. Il assure la police et la gestion de la pêche en eau douce, la protection, la police et la gestion des eaux. Il est par ailleurs responsable des actions de protection du littoral et des milieux marins ainsi que de la gestion intégrée des zones côtières. Il est aussi associé à la politique du tourisme sur le littoral et en mer et à l'élaboration de la législation fiscale concernant les activités en mer et sur le littoral.

* Décret 2017-1071 du 24 mai 2017 portant attributions du Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire.

Améliorer l'état des cours d'eau : la connaissance au service de l'action

Le 3 octobre 2017, l'agence de l'eau organise une journée sur les études qu'elle mène ou qu'elle soutient.
Celles-ci visent à une meilleure connaissance de l'état et du fonctionnement des cours d'eau, pour des actions plus efficaces.

Cette journée aura lieu à l'Université de Lillel (Sciences et Technologies) dans les locaux du centre de ressources LILLIAD. Cet événement à caractère technique se veut informative et pédagogique. Se succéderont à la tribune, des universitaires, des experts et des techniciens qui viendront exposer les résultats de leurs travaux en mettant

l'accent sur la plus-value apportée pour l'atteinte du bon état des cours d'eau.

- 3 sessions sont proposées :
- > Une surveillance et une évaluation plus orientées sur le lien pression impact
- > L'incidence des évènements pluvieux sur l'état des milieux
- L'hydromorphologie, la qualité des habitats et la biodiversité.
- → Retrouvez prochainement le programme et les modalités d'inscription sur le site internet de l'agence : www.eau-artois-picardie.fr







Un rendez-vous pour l'éducation au développement durable en Picardie

La Semaine européenne du développement durable a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2017. À cette occasion, l'Atelier Canopé d'Amiens proposait de venir découvrir les initiatives locales, des projets pédagogiques, et des acteurs qui contribuent à promouvoir le développement durable.

Démonstrations, témoignages, échanges, rencontres et ateliers pratiques étaient

au programme de cet après-midi. Ce fut l'occasion pour l'agence de l'eau de présenter sa politique d'éducation au thème de l'eau et de partager avec les acteurs présents ses outils de sensibilisation au thème de l'eau, à destination des enseignants.

→ Renseignements : http://www.cndp. fr/crdp-amiens



Quand les eaux pluviales font débat

L'agence de l'eau est partenaire de la 6ème édition du forum sur la gestion durable des eaux pluviales, les 28 et 29 juin 2017 à Douai (59). Ce forum national est le rendezvous incontournable des acteurs professionnels de la gestion durable des eaux pluviales. 6 ateliers thématiques, 2 séances plénières et un espace convivial rassemblant une trentaine d'exposants prendront leur quartier à Gayant Expo.



Initiée en 2004, la gestion des eaux pluviales est un axe fort du Xème programme d'intervention de l'agence. Sur notre bassin, les systèmes d'assainissement, constitués des stations d'épuration des eaux usées et des canalisations qui les alimentent, sont essentiellement de type unitaire : ils véhiculent à la fois des eaux usées et des eaux pluviales.

Par temps de pluie, tous les volumes générés ne peuvent pas être traités et les déversements impactent parfois fortement la qualité du milieu naturel. En complément de la mise en conformité des stations d'épuration, l'effort de maîtrise des rejets polluants au droit des déversoirs d'orage doit s'intensifier.

Pour atteindre cet objectif, le développement des **«techniques alternatives »** de gestion des eaux pluviales est indispensable. Favoriser l'infiltration de la pluie au plus près de son point de chute et avant qu'elle n'atteigne le réseau d'assainissement présente de nombreux avantages :

- > les volumes à gérer sont moins importants sur de petites surfaces donc plus faciles à infiltrer,
- > plus l'infiltration est proche du point de chute et moins le risque de pollution est important.

Au niveau économique, les retours d'expériences montrent que les techniques alternatives sont des solutions de développement durable qui peuvent générer des économies sur les budgets d'assainissement.

→ Renseignements et inscriptions : www.idealconnaissances.com





Concours « Dessine-moi une mare! » : l'heure des récompenses

de leur projet.

Ambiance festive, ce mercredi 7 juin au cinéma « Le Majestic » de Douai. Les lauréats du concours « Dessinemoi une mare! » avaient fait le déplacement pour recevoir leur prix et bénéficier de la projection du film « Tante Hilda » issu de la sélection du FestiPlanète.

Lancé en février dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, ce concours avait pour but de sensibiliser les scolaires à l'eau et aux milieux aquatiques, et plus particulièrement à l'importance des zones humides. Le thème invitait les jeunes (niveaux

CE2 et CM1) issus des établissements scolaires publics et privés du bassin Artois-Picardie, à illustrer graphiquement leur représentation d'un milieu aquatique : les mares, les lacs, les étangs...
Leur production devait être accompagnée d'un slogan et de la présentation

Le jury composé de représentants de l'Education Nationale, du Parlement des jeunes pour l'eau et de l'agence de l'eau s'est réuni à Douai. Les productions étaient toutes méritantes d'où la difficulté d'établir un classement.

Les lauréats auront également la chance de découvrir une « pépite » de notre territoire en terme de zone humide et de biodiversité puisque les 4 classes partiront à la découverte du Marquenterre, de la Baie de Somme ou encore du marais audomarois.

Un hôtel à insectes pour l'ensemble de la classe

Contre-Courant les félicite ainsi que leurs professeurs.

→ Retrouvez les productions de tous les lauréats sur le site internet de l'agence : www.eau-artois-picardie.fr



Le prix de la pédagogie à l'Ecole Suzanne Lannoy d'Erre (59)

Directeur de la publication : Bertrand Galtier



Le prix de l'originalité à l'Ecole publique de Wandignies-Hamage (59)



Le prix de l'engagement à l'Ecole publique Maurice Lenne d'Anhiers (59)



Le prix de l'esthétisme à l'Ecole primaire d'application Delpech d'Amiens (80)

Directrice de la rédaction : M. Cordonnier Rédactrice en chef : D. Poncet Comité de rédaction : C. Célary, M. Cordonnier, A. Debarge, Ch. Dericq, C. Euverte, M. Facq, M. Khireddine, L. Leclercq, C. Lesniak, D. Poncet, J. Prygiel, V. Valin, A. Vlandas Ont également participé à ce numéro : C. Becquet, L. Lemaire, A. Mormentyn, W. Nouaim Conception graphique : JL Vandeweghe MEP : V. Dassonville Crédits photos : AEAP, Fotolia, T. Pesquet (Agence

Crédits photos : AEAP, Fotolia, T. Pesquet (Agence spatiale européenne), Communauté d'agglomération du Calaisis, Altimage 2008, M. Broutin (UMR LOG), Arnaud Bouissou (MTES).

ABONNEMENT GRATUIT :

Agence de l'Eau Artois-Picardie 200, rue Marceline Centre Tertiaire de l'Arsenal BP 80818 - 59508 Douai cedex Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 www.eau-artois-picardie.fr

